

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 38/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le 6 du mois de juin

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, BOUTELOUP Mireille, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise, LIEGEOIS Daniel à BOUTELLOUP Mireille, BOUSSARIE Myriam à HISPIWACK Jean-Michel, CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude.

ABSENTS : GARDILLOU Sophie, LAGARDE Lionel, JAMAIN Thomas.

SECRETAIRE DE SEANCE : LORENZO Manuel.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 4

Votants : 12

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1 à 3, L. 2312-1 à 4 et L. 2313-1 et suivants,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 8 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice en cours,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après, les crédits prévus à certains chapitres du budget 2025 étant insuffisants.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

➤ **Adopte** la décision modificative telle que figurant dans le tableau ci-après :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT		
D-2138 : Autres constructions	0.00 €	1 000.00 €
D-2313 : Construction en cours	1 000.00 €	0.00 €
Total Général	1 000.00 €	1 000.00 €

Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil municipal
Le Maire,

Pascal MECHINEAU



Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU